

## **Comment protéger ce milieu unique?**

En vertu de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* et de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, certaines activités prévues en milieux aquatiques, humides ou riverains sont sujettes à l'obtention d'un permis de la ville de Mont-Laurier ou du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ou du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

**Informez-vous!**

Pour plus d'information,  
communiquez avec le COBALI au  
819-440-2422 ou visitez le

[www.cobali.org](http://www.cobali.org)



Ce dépliant a pu être réalisé grâce à  
l'implication d'un ensemble de  
partenaires dont :



Fondation de la faune du Québec

***Le ruisseau Villemaire,  
un patrimoine naturel  
exceptionnel à protéger***



***Si vous recevez ce dépliant, c'est que vous vivez ou travaillez près du ruisseau Villemaire***

Le ruisseau Villemaire prend sa source au lac des Écorces. Il s'écoule vers le nord-ouest sur près de 7 km à travers des zones agricoles et urbaines pour finalement atteindre la rivière du Lièvre en plein cœur de la ville de Mont-Laurier.

Depuis plusieurs années, ce milieu subit des pressions importantes des différents propriétaires ou utilisateurs. Il y a eu des déboisements excessifs, des remblaiements et des déversements de toutes sortes qui affectent son écosystème.

Il est nécessaire de préserver l'intégrité du ruisseau en favorisant les aménagements qui privilégient le maintien de la diversité biologique et le caractère naturel de ce milieu.

**Pour sa valeur éducative, culturelle, historique et scientifique, ce patrimoine naturel se doit d'être préservé pour les générations futures!**

***Situé en plein cœur de Mont-Laurier, ce milieu unique et riche, agit comme :***

***Un refuge pour la faune***

C'est un écosystème dynamique, productif et diversifié. Plusieurs micro-organismes, vertébrés et invertébrés, y foisonnent. Y avez-vous déjà observé la présence de la paruline masquée, du canard colvert ou du grand héron?



***Les reins de notre environnement***

Il filtre et fixe les éléments nutritifs. De plus, il emmagasine les polluants et les organismes pathogènes.

***Une protection naturelle***

Les zones humides adjacentes au ruisseau agissent comme une éponge. Elles emmagasinent l'eau pendant les crues, protègent les rives de l'érosion, libèrent progressivement l'eau durant les périodes de sécheresse, rechargent les eaux souterraines et régularisent les débits d'eau.

***Un lieu de détente et de ressourcement***

Plusieurs activités peuvent y être réalisées : randonnée, chasse, pêche, observation d'oiseaux... La conservation de ce milieu peut représenter des retombées économiques et touristiques intéressantes.

***De simples gestes peuvent aider à préserver l'intégrité écologique de ce milieu :***

- Ne pas nourrir les canards et autres animaux;
- Éviter la circulation de véhicules motorisés et de machineries;



- Éviter l'accès des animaux d'élevage au ruisseau à l'aide de clôtures ou de plantation d'arbres;



- Ne pas appliquer de pesticides, fertilisants et autres produits toxiques à proximité du ruisseau;
- Ramasser les déchets qui s'y trouvent;

- Ne pas y décharger de la neige usée;



- Conserver une bande riveraine naturelle et suffisamment profonde;
- Conserver les chicots car ce sont des habitats recherchés par certains oiseaux aquatiques (perchoir, nidification, ...).